

Le parti politique de Correa rejette la suspension pour l'empêcher de participer aux élections



Quito, 20 juillet (RHC)- Le mouvement politique de l'ex président de l'Equateur, Rafael Correa, « Engagement Politique » a rejeté la décision du Conseil National Électoral, CNE, de l'inhabiliter et il a annoncé qu'il participera sans aucun doute à la consultation de 2021 qu'il remportera.

Hier, le CNE de ce pays sud-américain a émis un communiqué dans lequel il a accepté le rapport de la Contrôleuse et suspend quatre mouvements politiques dont « Engagement Social que dirige l'ex-président Rafael Correa.

L'organisation politique, dans un communiqué posté sur twitter, a affirmé que le pouvoir électoral a cédé aux pressions du contrôleur Pablo Celi et que, de façon illégale et arbitraire, invente un recours inexistant en matière électorale décrétant l'inhabilitation de l'Engagement Social.

« N'ayez pas le moindre doute : La Révolution Citoyenne participera et triomphera en 2021 » a signalé cette organisation politique.

Il a indiqué que le CNE a accordé un délai de 10 jours pour présenter des éléments contre sa décision, cependant cette institution avait déjà résolu favorablement notre situation juridique le 2 janvier 2020 et ratifié ces décisions à l'unanimité le 21 janvier.

Il a dénoncé le fait que cette action du CNE est une nouvelle tentative de proscription politique contre la Révolution Citoyenne qui se traduira par une fraude électorale face à laquelle nous présenterons toutes les actions légales devant des instances nationales et internationales.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/229064-le-parti-politique-de-correa-rejette-la-suspension-pour-lempecher-de-participer-aux-elections>



Radio Habana Cuba